

Élèves de S7 : Procédure Parcoursup 2025

L'École européenne de Bruxelles 2 et les études supérieures en France

Chers futurs Bacheliers, chers Parents,

Les inscriptions pour des études supérieures en France se font de façon électronique, grâce à une procédure centralisée nommée Parcoursup, à partir du site suivant :

<https://www.parcoursup.fr/>

Le calendrier officiel est le suivant :

Les inscriptions et la formulation des vœux par le candidat sont ouvertes du 15 janvier au 13 mars 2025

L'école européenne supervise les inscriptions des bacheliers et la formulation de leurs vœux sur la plateforme, selon le calendrier suivant (adapté aux contraintes de l'école : PREBAC, vacances scolaires...) :

Après lecture de ce document, un élève souhaitant participer à la procédure Parcoursup doit me le faire savoir **avant le mardi 26 novembre au soir** en me retournant le document « Inscription Parcoursup 2025 » signé, éventuellement par voie électronique (merci à ceux qui l'on déjà fait, cela a été pris en compte et il n'est pas nécessaire de le refaire).

Conformément au mémorandum des écoles européennes 2018-07-m-3-fr, l'école vous facturera ensuite un montant de 260 euros dont il faudra s'acquitter pour que l'inscription soit effective. Ce montant n'est pas remboursable.

1 – Phase d'information :

→ La plateforme sera ouverte le 18 décembre 2024 pour s'informer et suivre des tutoriels.

→ Vous pouvez aussi vous informer sur ces sites officiels :

<https://www.terminals.fr/>

<https://cataloguerm.campusfrance.org/licence/#/catalog>

→ **Attention, toutes les formations n'utilisent pas la plateforme Parcoursup pour recruter les candidats :**

Procédure Parcoursup	HORS Procédure Parcoursup (organismes à contacter directement)
<p>La majorité des établissements supérieurs : BTS, BTSA, BUT, DEUST, DCG, CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), Universités, PASS/LASS (médecine), les IEP. La plupart des écoles d'ingénieur, les Écoles nationales d'architecture, MAN & MANAA, Écoles supérieures d'art, prépas paramédicales & sociales, Écoles de commerce, Ecricom, EGC</p> <p style="text-align: center;">MAIS PAS TOUTES !</p>	<p>Science Po Paris (la procédure internationale est obligatoire pour les élèves des EE) Certaines écoles d'ingénieur Nombreuses écoles de commerce Certaines écoles dans le secteur social, paramédical...</p>

Remarque : pour les écoles hors procédure Parcoursup, c'est à vous de vous renseigner : les calendriers sont différents (calendriers qui peuvent déjà avoir commencé !).

2 - Phase d'inscription sur Parcoursup et saisie des vœux (janvier-mars) :

→ **Les inscriptions** sur la plateforme doivent se faire **entre le 15 janvier et le 13 mars 2025**.

→ **Aucune inscription n'est possible sans mon aide**, n'essayez pas de vous inscrire par vos propres moyens !

→ L'inscription doit se faire obligatoirement sur Internet, sur le site <https://www.parcoursup.fr/>.

Elle nécessite plusieurs informations dont : Nom, Prénom, date de naissance, mail, ainsi qu'un numéro d'identification personnel spécifique à cette application (= INE) que je communiquerai aux élèves souhaitant s'inscrire.

→ Je demanderai aux élèves de s'inscrire sur PARCOURSUP, **quelques jours après la fin du PREBAC**. Plusieurs réunions seront proposées aux élèves pour les accompagner dans leurs démarches.

→ Nous demandons aux élèves de terminer leurs premières formulations de vœux (10 au maximum) **avant le 18 février** (ils pourront ensuite les modifier, jusqu'à la date finale). Nous conseillons aux élèves de les formuler bien avant cette date, en particulier si des filières sélectives, pouvant nécessiter des dossiers conséquents, sont demandées.

→ Un groupe TEAMS sera créé avec les élèves inscrits pour échanger plus efficacement.

→ **Les élèves seront contactés régulièrement par mes courriels ou via TEAMS, tout au long de cette procédure.**

→ **Le 2 avril** : dernier jour pour finaliser son dossier candidat (avec les éléments demandés par les formations) et c'est aussi le dernier jour pour confirmer chacun de ses vœux.

→ **Attention le serveur est souvent saturé entre fin mars et le 2 avril. Je conseille vivement de prendre quelques jours d'avance, afin d'anticiper.**

3 - Phase de réception et d'acceptation (avril-juin) :

→ À partir du 2 avril : les établissements d'enseignement supérieur analysent les dossiers.

→ **À partir du 1er juin** : les élèves reçoivent progressivement les réponses à leurs vœux.

→ Inscription auprès des universités durant l'été.

→ Procédure complémentaire pour les élèves sans proposition : juin-septembre

Je reste, chers futurs bacheliers, chers parents, à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement, David METIVIER

Contact : david.metivier@teacher.eursc.eu